



Saint-Savin



au fil de l'info

Voyage en Angleterre des collégiens

Notre voyage en Angleterre s'est très bien passé. Nous avons pris l'avion à Poitiers, sommes arrivés lundi 15 mai au collège Robert May's School vers 20h heure locale et avons été accueillis par nos correspondants et leurs familles.

Mardi 16 mai, nous sommes allés au château de Windsor, que nous avons visité. Il est très beau. Nous avons vu par exemple la grande chapelle, et nous avons vu des gardes.

Mercredi 17 mai, nous avons pris le train pour aller à Londres. C'était superbe et on s'est bien amusés. Nous avons parcouru la ville, notamment en prenant le métro : Piccadilly Circus, Covent Garden, la Tour de Londres (ancienne prison), le Tower Bridge... Nous avons aussi visité un petit musée sur l'univers des films Harry Potter.

Jeudi 18 mai, nous avons visité les Studios Warner Bros Harry Potter avec nos correspondants. Nous avons vu des décors, costumes et effets spéciaux des films, c'était très intéressant.

Vendredi 19 mai, nous avons visité Winchester, une petite ville très jolie. Nous avons visité son école privée, très différente de notre collège.

Le week-end, chacun était dans sa famille anglaise et a fait des activités. Par exemple, Antoine est allé voir un match de football à Arsenal, Marie est allée au Trampoline Park, Sophie et Amandine sont allées à Portsmouth voir la Manche, Mathéis et Yaël sont allés au parc d'attraction Thorpe Park, Zacharie a fait du karting, Estéban a fait de l'aviron et a assisté à une course d'athlétisme à laquelle participait

son correspondant, plusieurs ont fait un barbecue, et d'autres se sont rejoins pour souhaiter l'anniversaire de Margaux chez sa correspondante... Nos familles anglaises se sont bien occupées de nous, nous ne nous sommes pas ennuyés !

Lundi 22 mai, nous sommes retournés à Londres dans le quartier de Westminster et avons visité le Parlement. La plupart ont aimé. Puis nous sommes allés voir la Relève de la Garde, assez impressionnante, jusqu'à Buckingham Palace. Nous avons fait une pause dans un parc à côté de la London Eye sur le retour.

Mardi 23 mai, nous sommes allés au collège toute la journée avec nos correspondants et avons pu voir que les cours en Angleterre ne se passent pas comme en France. L'après-midi nous avons joué au Rounders, un sport qui ressemble au baseball. Enfin, nous avons fait une tea party au collège, pour laquelle beaucoup de correspondants et leurs familles avaient préparé des gâteaux. Plusieurs se sont ensuite retrouvés pour une dernière soirée chez la correspondante de Maxence.

Mercredi 24 mai, c'était le moment du départ. Nous sommes partis du collège à 8h et avons pris l'avion à 12h30 à l'aéroport de Stansted. Nous sommes revenus à Saint-Savin vers 17h30.

Nous avons beaucoup aimé ce voyage. Nos moments préférés ont été les Studios Harry Potter et la Relève de la Garde. Certains ont aussi beaucoup aimé les activités organisées par les familles le week-end.

ÉDITO

Que le temps s'écoule vite, voilà déjà la fin du premier semestre.

Le rendez-vous démocratique, transformé en ce printemps en véritable marathon a bien occupé nos esprits, un peu trop d'ailleurs, à voir la participation aux deux tours des législatives. Un point de satisfaction, tout de même pour notre commune où la participation atteint à chaque fois les cinquante pour cent.

Loin de moi l'idée de profiter de cette tribune pour analyser les résultats mais tout de même je ne peux m'empêcher suite au verdict des urnes de souhaiter toute la réussite à la nouvelle équipe et ce dans le respect de chacune et chacun d'entre nous. Notre pays qui traverse une période difficile en a bien besoin.

Il est temps de profiter maintenant de cette période estivale qui s'ouvre, pour prendre un peu de recul et se ressourcer. C'est pourquoi, nous vous invitons vivement à participer aux différentes animations concoctées par nos associations.

N'hésitez surtout pas à vous rendre au centre aquatique surtout si la période de canicule persiste et durant ce mois de juillet à faire profiter du centre aéré à vos enfants.

Pour ce qui est de la vie communale, elle s'écoule en ce début d'année au gré de la mise en place de la nouvelle intercommunalité (55 communes) avec son lot de réunions pas très facile à digérer tant le menu est copieux.

Je reviendrai d'ailleurs à la rentrée sur cette nouvelle organisation territoriale et ses prises de compétences.

Plus près de nous, pour ce qui nous concerne, si le programme de l'Eglise abbatiale s'est terminé en ce début d'année, le projet du Logis rencontre quelques difficultés mais, restons optimistes, il y va de l'avenir de notre territoire, ce projet conjoint avec celui de l'EPCC avec l'objectif de 150 000 visiteurs par an se doit de voir le jour.

Le projet de mise en sécurité et réhabilitation du bâtiment de la gare est acté, ce sera dans un premier temps la réalisation du clos et du couvert dans un souci de préservation d'un patrimoine datant du début de l'ère industrielle au 19^e, cela se fera dans le cadre d'un chantier d'insertion sous le contrôle du cabinet ECOBAT.

Voilà succinctement quelques nouvelles de nos projets en ce début d'année.

Il me reste au nom du Conseil Municipal à vous souhaiter un excellent été. Profitez de ces instants de partage et de convivialité.

"Bonnes salades, bons barbecues et bon rosé (avec modération)" et rendez-vous à la rentrée.

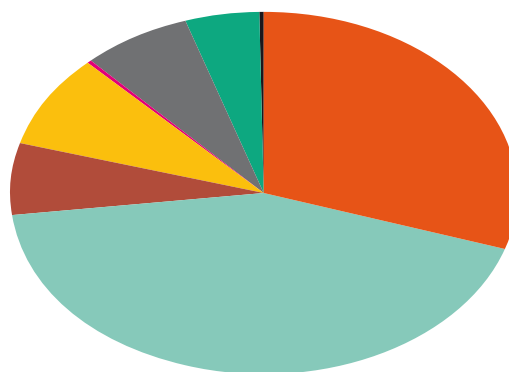
Le Maire, Jean-Marie Rousse



BUDGET FONCTIONNEMENT 2017

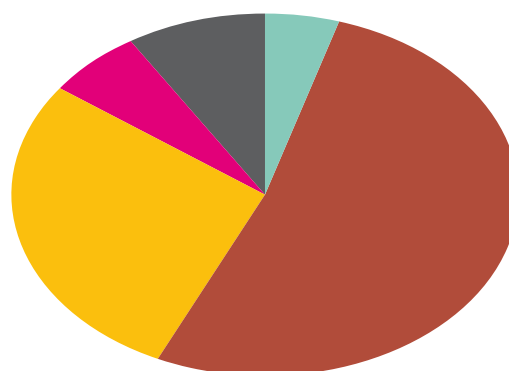
Dépenses

Charges à caractère général	355 800,00	30,03 %
Charges de person. et frais assimilés	512 000,00	43,21 %
Autres charges de gestion courante	75 605,00	6,38%
Charges financières	100 000,00	8,44 %
Charges exceptionnelles	1000,00	0,08 %
Dépenses imprévues	81 415,00	6,87 %
Virement à la section d'investissement	56 500,00	4,77 %
Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 680,00	0,23 %
Total dépenses	1 185 000,00	100,00 %



Recettes

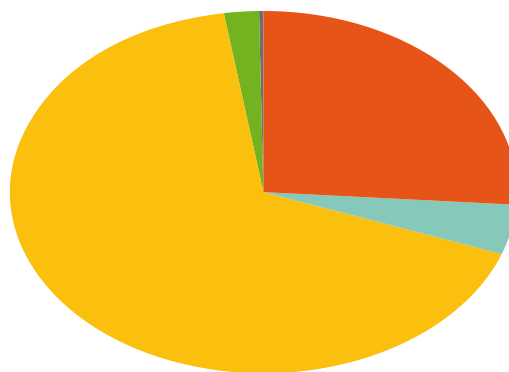
Atténuations de charges	2 000,00	0,17 %
Produits des services, domaine et ventes diverses	55 324,33	4,67 %
Impôts et taxes	617 703,00	52,13 %
Dotations, subv. et participations	332 280,00	28,04 %
Autres prod. de gestion courante	75 000,00	6,33 %
Excédent de fonctionnement reporté	102 692,67	8,67 %
Total recettes	1 185 000,00	100,00 %



BUDGET INVESTISSEMENT 2017

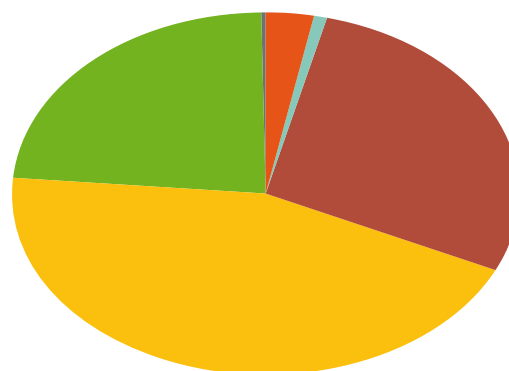
Dépenses

Emprunts et dettes assimilées	447 600,00	26,22 %
Immobilisations incorporelles	600,00	0,04 %
Immobilisations corporelles	74 900,00	4,39 %
Immobilisations en cours	1 143 294,00	66,97 %
Déficit d'investissement reporté	39 491,86	2,31 %
Dépenses imprévues	1 377,14	0,08%
Total dépenses	1 707 263,00	100,00 %



Recettes

Virem. de la section de fonctionnement	56 500,00	3,31 %
Prod. des cessions d'immobilisations	10 000,00	0,59 %
Dotations, fonds divers et réserves	480 000,00	28,12 %
Subventions d'investissement reçues	758 083,00	44,40 %
Emprunts et dettes assimilées	400 000,00	23,43 %
Opér. d'ordre de transf. entre sections	2 680,00	0,16 %
Total recettes	1 707 263,00	100,00 %



LA VIE DE NOTRE COMMUNE

• **Les orages du mois de mai** ont nécessité l'intervention d'un couvreur au-dessus de la sacristie de l'abbatiale et à l'école primaire pour colmater les infiltrations.

• **Les toilettes publiques** de la place de la Libération ont subi un toilettage pour les rendre plus agréables au public; merci aux utilisateurs de respecter les lieux, en particulier la propreté. L'entretien a un coût pour la commune et donc pour la collectivité. L'hygiène des WC publics est de la responsabilité de tous. L'intervention d'un plombier a

permis de remettre en fonctionnement tous les équipements. Les toilettes de la place de la République vont aussi faire l'objet de travaux.

- **Les toilettes de l'école** ont été remises en état par un plombier.
- **Les services techniques** montent la cabane à vélos de l'école maternelle en remplacement de la cabane en bois en triste état.
- **Les 2 courts de Tennis** sont mis en état de conformité pour jouer en compétition, l'un est refait et l'autre rénové.
- **Dératisation** : les rats sont de retour !!, l'entreprise ISS a avancé sa date d'intervention.

Recrutement d'Adrien Ribeiro,

titulaire d'un bac professionnel

"Aménagement du paysage" en contrat CAE

Sa mission consiste à veiller à la propreté du centre ville et à l'entretien des espaces verts. Nous vous remercions de lui faire bon accueil et de l'aider dans sa tâche de désherbage, qui comme vous le constatez est très importante en entretenant les abords de votre habitation. Nous vous rappelons que l'usage des pesticides est prohibé depuis le 1^{er} janvier 2017. Nous tenons à remercier ceux et celles qui contribuent au fleurissement de notre commune.

SUBVENTIONS 2017

Détail subvention versée à l'article 657358 :		Comité Jumelage	
E.P.C.C. Abbaye de Saint-Savin	5.000 €	Union Pêcheurs de la Gartempe	200 €
Détail des subventions versées sur l'article 6574 du budget :		A.D.M.R. Subvention avec déduction du loyer	1.500 €
C.A.S.S.S.G.	1.600 €	Prévention Routière	35 €
C.A.S.S.S.G. : École jeunes	700 €	EMIG	1.105 €
Pétanque Saint-Savinoise : Concours	300 €	APE Écoles maternelle et élémentaire de la commune	250 €
Société Bouliste Saint-Savin Concours Pentecôte	1.200 €	ACUSEP	150 €
Société Bouliste SAINT-SAVIN : Lundi Pentecôte	250 €	Association des commerçants non sédentaires de la Vienne	200 €
Société Bouliste de SAINT-SAVIN : École	150 €	Coopérative scolaire (classe de neige 2018)	1 250 €
Club de Judo (Judo Club Chauvinois)	170 €	"Idée d'eux" Carnaval du 1 ^{er} avril 2017	250 €
Tennis Club du Saint-Savinois	100 €	Centre Cantonal Culturel	100 €
Tennis Club du Saint-Savinois : École	500 €	Job Services	50 €
Tennis de table	540 €	Club de Gymnastique Volontaire St-Savin / St-Germain	100 €
Tennis de table : École	700 €	Chorale "La Vie Chante" Saint-Pierre de Maillé (manifestation à Saint-Savin en 2017)	200 €
Comité des Fêtes St-Savin : Animation estivale + Bal 14 juillet	2.000 €	Comité des Fêtes de St-Germain (fête des associations 2017)	100 €
Comité des Fêtes de Saint-Savin : Prix de la municipalité "Souvenir Rousse-Perrin"	1.000 €	Figaro Si – Figaro La : Chœur d'enfants	850 €
Vélo Club Trimouillais : Prix municipalité "Souvenir Rousse - Perrin"	1.000 €	SPA de Poitiers	100 €
COMC : Grand Prix Cristal Energie	1.000 €	Centre d'information sur les droits des femmes et des familles	100 €
		TOTAL	18 100 €

Oltre ces subventions, les associations bénéficient gratuitement, de salles, locaux divers incluant électricité, chauffage et entretien.

Le patrimoine architectural au service du développement de l'attractivité culturelle Chantier d'insertion pour la halle de marchandises (ancienne gare)

Cette ancienne ligne de chemin de fer Poitiers-St Benoît-Le Blanc a été mise en service à partir de 1867, avec le 28 septembre 1885 l'ouverture par la Compagnie du PO (Paris-Orléans) de la section de Chauvigny à Saint-Savin.

La Commune de Saint-Savin souhaite sauvegarder et réhabiliter l'ancienne halle aux marchandises de la gare, en plusieurs étapes, afin de sécuriser le lieu puis de développer ce plateau, dont l'emplacement est stratégique, dans l'évolution envisagée dans le PLU avec la requalification de la voie verte de l'ancienne voie ferrée comme "artère piétonne et paysagère", avec son ouverture au public comme carrefour multimodal (espace pivot entre bus, voitures, cyclistes et piétons) avec mise en valeur de son panorama sur la vieille ville et l'Abbaye. Ce bâtiment, patrimoine architectural de la commune,

de la Communauté de Communes Vienne et Gartempe et du département de la Vienne, sera reconverti en un lieu culturel au service de l'ensemble des acteurs de ce territoire qui contribuent au développement d'un pôle d'attractivité touristique et culturelle en complémentarité des projets de l'Etablissement Public de Coopération Culturelle qui gère l'Abbaye, inscrite au patrimoine de l'UNESCO et la vallée des Fresques, en particulier le projet "Universcience". Notre projet est porteur d'un triple objectif :

1- Sauvegarder et réhabiliter le patrimoine architectural et industriel à travers ce bâtiment dont la structure pierre et charpente métallique est le reflet, avec portes coulissantes bois et quais d'accès.

L'objectif est de permettre à des personnes éloignées de l'emploi d'acquérir des savoir-être et des savoir-faire à partir d'un support, visible par tous, et riche en histoire. Cette activité peut permettre à des personnes résidant sur le territoire de retrouver un emploi.

3- Offrir au site de l'Abbaye, patrimoine de l'UNESCO, véritable pôle d'attractivité touristique, une salle culturelle pluriactivités avec conférences, expositions, concerts, au service du développement touristique et culturel, vecteurs de développement économique.

H. Maillet, 1^{er} adjoint



EPCC - Abbaye de Saint-Savin-sur-Gartempe et Vallée des Fresques 2^e trimestre 2017

Si la saison estivale prend toute son ampleur avec le début du mois de juillet, la saison culturelle de l'Abbaye a déjà commencé !

Tout a été lancé par notre animation Pâques à l'Abbaye et sa traditionnelle chasse aux œufs. Cette année, les adultes pouvaient également retrouver leur âme d'enfant grâce à un jeu de piste au sein de l'Abbaye. Cette journée a été un beau succès, un grand merci à tous pour votre participation !

Le piano a également repris sa place entre les murs du réfectoire lors du concert de printemps du Festival de Piano & Masterclasses, avec le jeune pianiste Paul Salinier et le pianiste-philosophe Michel Benhaïem. Un avant-goût de la 4^e édition du festival de Piano & Masterclasses qui aura lieu du 18 au 27 août (voir article ci-dessous).

La compagnie Titanos, qui nous avait présenté son manège le jour de Terminus ! s'est installée en résidence de création pendant une semaine au pied de l'abbaye, du 6 au 13 juin. Le temps pour eux de monter leur grande roue et de répéter leur nouveau spectacle Ouroboros. Soutenue par Sur le Pont – CNAREP en Nouvelle-Aquitaine, la Nouvelle-Aquitaine et le réseau Abbatia, cette résidence nous a permis de travailler sur de la médiation avec plusieurs groupes scolaires, en lien avec l'image biblique du serpent. La compagnie a présenté son spectacle en sortie de résidence, le samedi 10 juin.

D'autres spectacles fous et décalés seront organisés tout



au long de l'été, sur la Vallée des Fresques. Le principe : 5 compagnies, 5 spectacles, 5 lieux. Le 16 juillet, le parvis de l'église de Saint-Germain se transformera en campement médiéval grâce aux Regrattiers d'Histoire. La chapelle de Jouhet servira de décor aux marionnettistes de la Compagnie Via Cane le 21 juillet, et la place de l'église de Saulgé accueillera le spectacle de théâtre et d'arts de rue de la Compagnie Zinzoline le 28 juillet. La place d'Antigny recevra la troupe Sicalines et son spectacle décalé le 18 août, et les chanteurs de Têtes de chiens investiront l'église Notre-Dame de Montmorillon le 28 août. Les spectacles se donneront à 15h, et seront totalement gratuits. Nous vous attendons nombreux pour cette première édition des "Frasques de la Vallée des Fresques" !

Enfin, "Le Triomphe des images, il y a mille ans", documentaire réalisé l'an dernier par Jérôme Prieur sur les peintures de l'église abbatiale, sera diffusé sur France 3 (diffusion nationale) le 14 août. N'hésitez pas à le (re)découvrir !

"Musique et Patrimoine en Vienne et Gartempe"

Aviz à la population ! Le Festival de Piano et Master Classes de l'Abbaye de Saint-Savin et de la Vallée des Fresques est prêt !

Suite aux magnifiques concerts de printemps donnés le 6 mai dernier par le jeune pianiste poitevin Paul Salinier et le pianiste parisien Michel Benhaïem, largement suivis (plus de 150 personnes), nous avons le plaisir de vous présenter le programme du festival qui se tiendra du 18 et 27 août prochain. Au programme, plus de vingt concerts, vingt récitals donnés par nos jeunes prodiges bien sûr mais aussi par les grands maîtres qui donneront deux concerts : le grand pianiste, star de France Musique, Philippe Cassard donnera un récital le samedi 19 août et le couple Carles & Sofia, le mardi 22 août, dans l'Ancien Réfectoire de l'Abbaye.

Cette année, nous aurons le plaisir de proposer au plus grand nombre des conférences et temps de rencontre avec les musiciens, autour des répertoires, de la vie des musiciens. Une conférence sera donnée notamment par le duo à 4 mains Carles & Sofia, autour du thème du marketing musical. La vie des musiciens étant aussi très commerciale, les directeurs artistiques souhaitent guider les jeunes pianistes dans leur carrière à venir afin de pouvoir vivre de leur art. Cette conférence sera ouverte à tous, le 22 août (horaire à déterminer).

Enfin, comme l'année passée, le public sera un des trois juges du concours qui aura lieu tout au long du festival

pour déterminer quels seront les pianistes qui reviendront donner pendant l'année un concert sur le territoire. Le vote se fera lors du concert de gala qui aura lieu le dernier jour, le dimanche 28 août à 20h30 dans l'Ancien Réfectoire de l'Abbaye.

Renseignements à l'Abbaye de Saint-Savin et sur le site du festival : www.festivaldepiannodesaintsavin.com

Réservations sur internet : www.resonancesdegartempe.fr et pré-réservations à l'Abbaye au 05 49 84 30 00 et à l'accueil de l'Abbaye.

Tarifs :

Concerts des élèves : libre participation

Concerts pour les temps forts : 15€, Pass : 2 concerts à 27€, 10€ pour les adhérents, gratuit pour les moins de 12 ans.

Nous rappelons à la population (particuliers et entreprises) la possibilité d'offrir une bourse d'études pour aider les étudiants les plus modestes. Si vous êtes intéressés par cette démarche, n'hésitez pas à contacter Anna Mikulska et Philippe Argenty pour proposer votre concours à ce magnifique élan musical et humain.

Vous pouvez aussi offrir un hébergement aux étudiants pendant le festival ou tout simplement adhérer à l'association "Musique et Patrimoine en Vienne et Gartempe" pour la somme de 30 euros.

Contact : 07 61 46 99 97 (Philippe Argenty)

ou par mail : festivaldepiannodesaintsavin@gmail.com



Art Contemporain

À l'occasion de sa 6^e année d'existence, la galerie ER fait peau neuve ! Elle s'installera cet été dans un nouvel espace, au 8 place de la Libération. Cet ancien magasin fermé depuis de nombreuses années a été restauré spécialement pour vous présenter le collectif d'artistes de la galerie d'art contemporain ER, travaillant sur les thématiques de l'identité et du lien.

Celle-ci est heureuse de vous y inviter du 4 août au 30 septembre 2017 pour vous présenter sa nouvelle exposition collective "EXODE".

Il s'agit cette année d'un sujet fort et d'actualité : la fuite des populations ou le chemin de l'exode, accompagné par le peintre XAVIER JALLAIS, qui

sera en résidence d'artiste un mois à Saint-Savin, invité par l'association Les Amis de la Galerie ER.



Médias mixtes sur papier de X. Jallais

RENCONTRE CHORALE à Saint-Savin organisée par la Chorale la Vie Chante.

Beau dimanche, ce 23 avril à Saint-Savin, une **Première**, plutôt mal partie (défection de chorales) et au final très réussie grâce à vous, à nos amis des 3 Rivières de la Roche Posay et de "Figaro Si Figaro Là, à Elsie qui a su motiver ses troupes venues de loin en pleine période de vacances de printemps.

Nous retiendrons, aussi, l'accueil des élus de Saint-Savin et leur dévouement au niveau logistique. Merci à la municipalité.



Du beau temps, de beaux lieux de chant, un public présent et enthousiaste, un très beau final ... De quoi nous encourager à poursuivre, à persévérer, à envisager la prochaine édition, forte de l'expérience de celle-ci.

On retient un dimanche de juin 2018, qui marquera la fin de notre saison prochaine et la 2^e édition de ces "Rencontres Chantantes de la Gartempe". **Bravo et Merci !**

La MJC, "La Vigne Aux Moines"

Samedi soir dans la salle Abel Demay les parents des adolescents sont venus mais les aficionados de la MJC Vigne-aux-Moines aussi. Près de 80 personnes enchantées du spectacle donné par ces 10 collégiens. "Après un travail d'un an avec plusieurs professionnels, une théâtréuse, une danseuse, un spécialiste de beat-box, et un autre de slam, ces adolescents ont présenté un travail riche et varié, montrant leur engagement et leur talent" a confié Charlotte, coordinatrice de ce projet. Grâce à de généreux financements de la Région, de l'Etat, de la CAF, de la Communauté de Communes, du Crédit Agricole, des 4 communes et du Syndicat de Collège, ils ont bénéficié de l'apport de professionnels expérimentés qui les ont poussés à explorer plusieurs techniques scéniques, du chant à la danse, de l'expression théâtrale à la déclamation de textes, de la break-danse au slam, sans oublier l'expression corporelle et le rythme. Résultat : plus d'une heure de spectacle dynamique, créatif, enchainant 13 tableaux avec 4 à 10 jeunes sur scène en même temps. On a senti une belle complicité



entre eux, complicité dans les regards, dans la gestuelle, le tout donnant une impression d'harmonie et de gaieté. Pour ce spectacle les régies son et lumière était assurées par des professionnels, superbe mise en valeur du travail du groupe. Tous les textes ont été écrits par les jeunes, qu'ils soient chantés, récités ou slamés. L'occasion de découvrir que ces ados sont capables de produire des textes forts, riches de conviction, et même d'engagement. Avec des passages d'autodérision qui ont suscité des rires dans la salle, les situations évoquées étant criantes de vérité. Un spectacle étonnant, très esthétique, souvent amusant ! "Nous souhaitons montrer ce travail en d'autres lieux du département, voire de la région" espère Stéphanie, Présidente de la MJC Vigne-aux-Moines.

Centre Cantonal Culturel

Le vendredi 16 juin, dix-neuf membres du Centre Cantonal Culturel ont participé, dans le cadre des sorties culturelles thématiques, à une journée de visite de Tours.

Un covoiturage jusqu'au parking des bords de Loire, et l'intérêt s'est tout de suite porté sur l'ancien dortoir des Moines de l'Abbaye Saint-Julien où est installé le Musée du Compagnonnage depuis 1968.



Après une présentation de l'histoire et des principes de ce mouvement dont l'origine se situerait au XV^e siècle, chacun a pu admirer les multiples et surprenants chef d'œuvres réalisés par des élèves d'une vingtaine de corporations, pour permettre aux compagnons de se voir attribuer et porter ce titre tant convoité de "Compagnons du tour de France". Une visite qui ne manquait pas d'intérêt !

Un déjeuner sympathique chez "Les fils à Maman" et une visite guidée de 3 heures au départ de la place Plumereau, a conduit les participants dans les différents quartiers de la vieille ville aux façades à pans de bois, la basilique Saint-Martin dont la crypte abrite le tombeau de Martin de Tours, et bien sûr la superbe cathédrale Saint-Gatien et le cloître de la Psalette, qui illustrent parfaitement le passage progressif du style gothique au style renaissance en Touraine.

Une belle journée culturelle, sous un beau soleil Tourangeau.

Coup de griffe de l'organisateur (Rémy Berthon)

Lorsque l'énergie mise en œuvre pour recruter 20 participants sur l'ensemble de l'ex-canton (chiffre minimum pour bénéficier d'un prix de groupe que nous n'avons pas atteint...) est supérieure à celle nécessaire à l'organisation de cette sortie, il est bon de s'interroger sur l'intérêt de poursuivre cette activité ! Plus grave, le même constat se retrouve, pour les conférences du CCC, les activités du jumelage, les concerts, bref, tout ce qui touche à la culture ! N'aurait-elle plus cours à Saint-Savin ? Dommage ...

La Main de l'Oeuvre

Par une magnifique journée ensoleillée, vingt exceptionnels métiers présents dans et autour de l'école communale de Saint-Germain, ont proposé généreusement leurs talents, leurs passions à transmettre à la jeunesse en quête d'un métier d'avenir et pour certains, une embauche ou un apprentissage.



Ainsi, dix corps de métiers du bâtiment dont les Compagnons du Devoir, le tourneur sur bois, le ferronnier d'art, la mécanique de précision de l'aéronautique, l'industrie automobile, les cycles, la fabrication des tuyaux d'orgues, les ateliers de cuisine, de bijoux, de parchemin, de reliure, de jeux en bois ou de photos ont exposé leurs œuvres aussi belles que rares tout en procédant à des démonstrations de leur savoir faire devant un public curieux et attentif.

Tout ceci organisé par qui ? l'association "La Main de l'Œuvre", les enseignants du collège, convaincus et actifs, admirablement épaulés par deux municipalités et leurs personnels.

Un excellent déjeuner réalisé par Philippe Debiais assisté de trois collégiens stagiaires a été servi aux participants à cette manifestation.

Tout ceci pour qui ? Les collégiens et leurs familles, souvent démunis devant le choix d'une orientation professionnelle et préoccupés de leur avenir.

Mais où étaient-ils ces collégiens qui avaient été fortement sensibilisés par le corps enseignant, à l'intérêt d'une telle rencontre ? Peut-être nous expliqueront-ils leur absence...

Le Comité des Fêtes

Cette année le Comité des Fêtes de St Savin organise pour son 50^e anniversaire sa choucroute du 14 juillet précédant le feu d'artifice et le bal gratuit, à partir de 19h.

Ce sera la dernière d'une longue et belle histoire, avec ses bénévoles qui préparent, servent et se tiennent à votre service pour un partage familial et convivial, en plein air.

Venez nombreux, votre présence est la meilleure récompense pour les organisateurs. Les prix sont inchangés ! Bon 14 juillet !

Office de Tourisme

Les 5 offices de tourisme du territoire (Availles-Limouzine, Saint-Savin, Lussac-Les-Châteaux, Isle Jourdain et Montmorillon) et le service tourisme de la communauté de communes ont fusionné au 1^{er} janvier 2017 pour créer l'Office de Tourisme de la Communauté de Communes Vienne et Gartempe. Désormais, chaque Bureau d'Information Touristique a comme mission unique de promouvoir le territoire élargi à travers une stratégie de communication et de promotion touristique ambitieuse à destination des touristes. Désormais l'animation locale (brocantes, fête de Noël, concours divers), indispensable dans les communes, doit être prise en charge directement par les comités des fêtes ou autres associations. Cette distinction promotion touristique et animation est rendue obligatoire par la loi NOTRe applicable au 1^{er} janvier 2017. Les conseillères en séjour vont réorienter leurs missions vers de nouvelles disciplines : accompagnement des projets touristiques, aide aux hébergeurs du territoire, marketing et communication territorial, aide à la classification et recherche de labels, salons professionnels... L'idée est d'accompagner les acteurs touristiques vers une montée en gamme des offres pour mieux accueillir le touriste et créer une expérience client réussie. Le premier gros projet de l'Office de Tourisme a été de créer une carte touristique de l'ensemble du territoire et d'harmoniser les pratiques et le fonctionnement sur les Bureaux d'Informations Touristiques (horaires d'ouverture, qualité de l'accueil...). Après la saison touristique, l'Office de Tourisme va lancer la production de toute la documentation touristique 2018 (livret des hébergeurs, magazine de destination, bornes numériques, séjours clefs en main, site internet, nom de destination...) les projets ne manquent pas ! désormais, l'équipe compte 9 salariées.



Yvonne Léauthaud
Responsable du
Pôle Attractivité du territoire

Tennis

- **mardi 20 juin**, début de la réfection du court de tennis n°2, pendant 5 semaines ce court ne sera pas praticable.
- **mercredi 21 juin**, clôture de la saison jeunes avec goûter à 17h00.
- **du jeudi 28 juin au 09 juillet**, tournoi officiel FFT de NC à 5/6. Le tournoi se déroulera sur le court A et sur un court privé que nous prête généreusement un commerçant de Saint-Savin.
- **samedi 1^{er} juillet**, remise des médailles jeunes et fin des cours de l'école de tennis, reprise le **18 ou 25 septembre 2017**.

Renseignements : Corinne Pineau et Eric Jean.

Boules Lyonnaises Saint-Savin / Saint-Germain

Résultats

Dimanche 21 mai avaient lieu à **Parthenay** les championnats tête à tête régionaux de boules lyonnaises. Les deux représentants, Sébastien Chézeaux en 3^e et Nicolas Bernard en 4^e division du Club de Saint-Savin/Saint-Germain et Vicq sur Gartempe (ces deux clubs forment ensemble l'ESB Val de Gartempe), sont devenus tous les deux champions régionaux et participeront aux championnats de France à Auxerre les 26 et 27 août.

Le 28 mai avait lieu à **Châtellerault** le champion-



nat régional doublette 4^e division qui a vu la victoire de Nicolas Bernard et Jean-Noël Rabeau qui participeront aux championnats de France à Feurs (42) les 1^{er} et 2 juillet. L'équipe Roberdeau Gilles, Bernard Nicolas, Guilbault Gilbert et Chiquet Marie-Marthe a obtenu une troisième place en triple mixte Trophée de France à Vorey (43) les 3 et 4 septembre 2016. Bravo à tous nos représentants. L'ESB fonctionne bien grâce au boulodrome couvert qui permet de s'entraîner tout l'hiver et les jours de mauvais temps.

Résultats de **Pentecôte 3 et 4 juin** :

64 quadrettes samedi et dimanche - victoire de Bricot (Compiègne (60) bat l'équipe Touchard (Coutances (50).

Le 32 quadrettes samedi et dimanche - Thibault (Compiègne (60) bat Roberdeau (Saint-Savin/Saint-Germain (86).

64 quadrettes du dimanche : Piednoël (Paris) bat Chatelain (Nord Pas de Calais).

Le 32 quadrettes du dimanche : Pailloux (Poitiers (86) bat Alberola (Paris).

CASSSG

La saison 2016/2017, qui s'est achevée en mai, aurait été satisfaisante si l'Equipe 3 avait réussi à assurer son maintien en 4^e division de District.

Les Séniors

. Après un très bon début de saison en championnat (restée invaincue jusqu'en décembre), la seconde partie de saison fut plus laborieuse, l'Equipe 1 termine 5^e du championnat de Promotion d'honneur.

Il faut retenir l'excellent parcours en Coupe de France, qui s'est achevé au 6^e tour contre LIMOGES FC, une équipe de CFA2, après avoir éliminé BRESSUIRE (CFA2) au 5^e tour.

. L'Equipe 2 termine 3^e de 3^e division de District. Les résultats sont bons malgré un début de championnat moyen.

. L'Equipe 3 va évoluer désormais en 5^e division de district.

Les Jeunes : l'École a correctement fonctionné cette saison malgré une baisse sensible des effectifs (65 licenciés).

1 équipe en U17, 1 en U13, 1 en U 11 ont participé cette saison aux différentes compé-

titions organisées par le District de la Vienne. 1 équipe en U7 et 1 en U9 ont participé aux différentes rencontres amicales organisées dans le Montmorillonnais.

La saison prochaine, le projet d'intégrer le groupement de jeunes **Val de Gartempe et Creuse** (composé des communes de **Vicq sur Gartempe, Coussay-les-Bois, Pleumartin, La Roche-Posay et Saint-Pierre-de-Maillé**) est à l'étude actuellement pour permettre à nos jeunes licenciés de participer dans leur catégorie aux différents championnats proposés par le District de la Vienne.

Nous profitons d'ailleurs de ce bulletin municipal pour diffuser cette annonce :

Tous les jeunes de 6 à 18 ans désireux de s'initier à la pratique du football pour la saison 2017/2018 peuvent contacter dès maintenant :

M. Dominique Cottet, *Pdt de la Commission des Jeunes*, tél. 06 74 77 56 96 ou

M. Hugues Dousselain, *Encadrant*, tél. 06 72 58 07 68

C. Nedeau, *Président*, T. Navarre, *Secrétaire*

C.A Saint Savin / Saint Germain - ÉCOLE DE FOOTBALL

Saison 2017 / 2018

L'École de Football du CASSSG intègre le groupement jeunes VAL DE GARTEMPE et CREUSE

à partir de la saison prochaine (2017/2018)

Si vous avez entre 11 ans et 18 ans et êtes intéressé (e) pour évoluer dans les différents Championnats jeunes du district de la Vienne, venez nous retrouver dans ce beau projet sportif !

Contact tél. COTTET D. 06 74 77 56 96 - DOUSSELAIN H. 06 72 58 07 68

Toute opération de brûlage, lorsqu'elle est autorisée, doit respecter les prescriptions énoncées aux titres quatrième et cinquième de l'arrêté n° 2017-SIDPC6014

Pour la période du 1 ^{er} juillet au 30 septembre		
Feu de cheminée		Autorisé
Brûlage à l'air libre des déchets verts		Interdit sauf dérogation art. 12
Personne autre que le propriétaire du terrain ou l'occupant du chef du propriétaire*	Porter, allumer un feu, jeter des objets en ignition dans les zones boisées et à moins de 200 m des ces zones boisées, y compris sur les voies qui les traversent	Interdit
Propriétaire du terrain ou occupants du chef du propriétaire*	Tout feu de végétation à moins de 200 m des autoroutes, routes nationales ou départementales cartographiées à l'annexe n°2 de l'arrêté 2017-SIDPC-014, réseau ferroviaire, aéroport de Poitiers Biard, terrains militaires.	Interdit
	Feu de cuisson (méchouis, barbecues...), Feu de veillée	Autorisé
	Brûlage dirigé	Interdit sauf dérogation
	Brûlage des pailles ou autres résidus de culture (tiges, feuilles...)	Interdit
	Déchets verts consécutifs à une tempête Terrains inaccessibles aux engins de transport ou de broyage Impossibilité matérielle de rejoindre une déchetterie Saturation des déchetteries	Dérogation article 12
	Autres résidus agricoles (élagage de haies, arbres ou autres végétaux)	Interdit
	Végétaux éliminés par obligation règlementaire dans le cadre de la lutte contre les organismes nuisibles	Autorisation préalable

En période de canicule, quels sont les bons gestes ?

- JE BOIS RÉGULIÈREMENT DE L'EAU
- Je mouille mon corps et je me ventile
- Je mange en quantité suffisante
- J'évite les efforts physiques
- Je ne bois pas d'alcool
- Je maintiens ma maison au frais : je ferme les volets le jour
- Je donne et je prends des nouvelles de mes proches

ATTENTION
Je suis particulièrement concerné si je suis enceinte, j'ai un bébé ou je suis une personne âgée.
Si je prends des médicaments : je demande conseil à mon médecin ou à mon pharmacien.

Concernant la recrudescence des rats dans la commune, les conseils !

Afin d'éviter de retrouver des rats ou autres rongeurs chez vous, voici quelques conseils simples qui peuvent être facilement suivis :

- réduisez les lieux de refuge en désherbant régulièrement, et en élaguant arbustes et arbres à ras du sol, qui se trouvent à proximité de votre maison,
- fermez les accès de votre habitation en vérifiant portes et fenêtres, en mettant par exemple une grille à vos soupiraux et bouches d'égout. De même, fermez les ouvertures menant au grenier,
- évitez d'entreposer des matériaux, graines et nourriture pour animaux aux abords de la maison,
- jetez vos ordures ménagères dans des sacs hermétiques, voire dans un conteneur, à l'extérieur de votre logement,
- rangez vos produits alimentaires à l'abri, balayez et éliminez les déchets alimentaires.

Canicule et personnes isolées

Une liste des personnes qui se trouveraient en situation préoccupante en cas de canicule (isolement, maladie, problèmes de mobilité...) est mise à jour chaque année au sein de la mairie.

Si vous vous sentez concernés ou si vous connaissez des personnes, famille, amis, voisins, connaissances... dont la situation nécessite une attention particulière, faites acte de solidarité en prenant contact avec la mairie au :

05 49 48 00 46

GARE A LA RAGE

AGENCE EN FRANCE LA RAGE EXISTE ENCORE DANS DE NOMBREUX PAYS

LES CAS DE RAGE EN FRANCE PROVOQUENT DE NOMBREUX DÉPÊCHES CONTINUÉES À L'ÉTRANGER

UNE FOLLE ÉNERGIE POUR DÉFIER LA RAGE ET ÉVITER LA MORT

VOYAGEURS, NE RAMENEZ PAS UN ANIMAL D'UN PAYS TOUCHÉ PAR LA RAGE. PENSEZ À FAIRE VACCINER VOTRE ANIMAL LORSQUE VOUS PARTEZ À L'ÉTRANGER

PLUS D'INFORMATIONS : GAREALARAGE.FR

AVANT VOTRE VOYAGE

- Un animal qui voyage, c'est un risque de rage ! **Respectez la réglementation** : elle est là pour vous protéger et le protéger.
- Prenez contact avec votre vétérinaire **4 mois** avant votre départ.
- Votre animal doit être **identifié**. N'oubliez pas son **passport**.
- Le **vaccin** contre la rage de votre animal doit être à jour ; une **prise de sang** est nécessaire pour les pays à risque.
- La démarche obligatoire prend entre 1 et 4 mois en fonction du pays de destination.**

PENDANT VOTRE VOYAGE

- Ne touchez aucun animal errant.
- Ne ramenez pas d'animal ne répondant pas aux obligations réglementaires.
- Un animal ramené illégalement peut être infecté et vous contaminer.
- Si vous vous faites mordre, griffer, lécher sur une plaie, contactez un médecin ou les autorités sanitaires locales.**
- À votre retour : présentez votre animal aux autorités de contrôle.**

PLUS D'INFORMATIONS : GAREALARAGE.FR



Citoyenneté

De Nouvelles techniques de fresques à Saint-Savin !

Notre commune est réputée pour ses fresques classées par l'UNESCO au patrimoine mondial ! Une nouvelle technique de fresques ou structures à base de matière fécale est apparue dans nos toilettes publiques tant à l'intérieur qu'à l'extérieur !!!! Allons-nous devoir fermer les toilettes publiques ?

Cette nouvelle pratique de certaines personnes, si nous les identifions, fera l'objet de procès-verbal pour dégradation de biens publics. Le vandalisme est un délit, le fait de tracer des inscriptions, des signes ou des dessins, sans autorisation préalable, sur les façades, les véhicules, les voies publiques ou le mobilier urbain est puni de 3 750 euros d'amende et peut aller jusqu'à 2 ans d'emprisonnement et 30.000€ d'amende.

Et que dire des agents municipaux qui sont chargés du nettoyage et qui méritent notre respect et notre considération.

En Images



AGENDA

du 5/07 au 6/09

Chaque mercredi

12 juillet (après-midi)

jeudi 13 juillet

vendredi 14 juillet

dimanche 16 juillet

18 juillet, 8, 15 et 22 août

Vendredi 28 juillet

20 juillet, 3, 10 et 17 août

27 et 29 juillet

3 août

du 21 juillet au 28 août

21 juillet/5 août

11 août à 21 h

11, 12, 13 et 14 août

13 août à minuit

mercredi 16 août

du 18 au 27 août

tous les jours à midi

19 août à 20h30

22 août à 20h30

27 août à 20h30

26 et 27 août

1^{er} septembre

02 septembre

10 septembre

16 et 17 septembre

7 juillet, 19 et 26 août

Concours d'été de pétanque, sur la promenade, (ouvert à tous, jeunes, hommes et femmes, non licenciés, vacanciers, etc...)

The Voice Kid de 9 à 13 ans, inscription au bar Le Saint-Savin 05 49 48 00 96

Concours de pétanque, en doublette, organisé par le comité des fêtes, place de la libération, à partir de 14 h, ouvert à tous - Fête foraine

Fête Nationale

en matinée : Défilé - *l'après-midi* : Animations pour enfants, Spectacle "Pirouettes et Balivernes"

concert/bal avec la Compagnie Tête de Linotte, gratuit, avec le soutien du département

en soirée : Fête de la bière et choucroute pour le cinquantenaire du Comité des fêtes avec Soirée

dansante, Feu d'artifice organisé par la municipalité

Course cycliste Souvenir Rousse-Perrin, arrivée à Saint-savin

Atelier d'initiation à la fresque, à l'Abbaye

Marché d'été des producteurs et artisans du pays

Animation "Urgent recherche chevaliers", à l'Abbaye

Concert Bar Le Saint-Savin, avec TOMKO, chanteur, auteur-compositeur/saxophoniste

"Balbu'signes, Balbu'sons" par **Confitures et Compagnie**. Concert signé-décalté

Tout public à partir de 2 ans. Gratuit. à 18h30 cour de l'école primaire Léon Edoux

Festival de la vallée des fresques et de ses "Frasques"

Eglise de Saint-Germain/Antigny/Jouhet/

Concert, bar « Le Saint-Savin » avec MAMY GROUP

Dans le cadre du **Gartempe Blues Festival**, Concert gratuit au bar/restaurant le Pass-Temps,

place de la République, avec le groupe **"FD VOIE EXPRESS"**

Gartempe Blues festival (voir la programmation sur le flyer ci-joint)

Programmation, réservations et achat de PASS sur www.gartempeblues.com

Dans le cadre du **Gartempe Blues Festival**, **Concert** au bar/restaurant le Pass-Temps,

place de la République, avec le groupe **Jean-Marie Meyer et Jeff Maginson**

Mercredi de l'été, au Bureau d'Information Touristique de Saint-Savin de 15h à 19h (dégustation

de produits locaux et diverses animations) organisé par l'ATV

Festival et Master Classes de piano à l'Abbaye de Saint-Savin,

www.festivaldepianodesaintsavin.com

Récitals donnés par les étudiants, dans le réfectoire de l'Abbaye

Philippe Cassard, récital de piano, dans le réfectoire de l'Abbaye

Carles et Sofia, récital de piano à 4 mains, dans le réfectoire de l'Abbaye

Soirée de gala et de clôture du Festiva, dans le réfectoire de l'Abbaye

Ball Trap de l'ACCA

Concert, Denis David, bar Le Saint-Savin

Fête des associations, à Saint-Germain

Vide grenier, organisé par le Centre Cantonal Culturel devant l'Abbaye

Journées européennes du patrimoine à l'Abbaye (label UNESCO)

Concert, Patricia et Jeff DUO AMBIANCE, bar Le Saint-Savin

VIE ECONOMIQUE

C'est avec plaisir que nous vous annonçons :

• **la réouverture du supermarché en centre ville**
rue Saint-Louis, par la propriétaire Nadine Breton
("QuickRapid").

• **les Jardins de la Gassotte**, au 16 rue du 8 mai
vous proposent un grand choix de légumes de saison, tél. 06 81 19 82 97

• **Félicitations** à Florent Normand qui a remporté le prix "Création" du concours Créa Vienne à Châtelleraut le 8 juin 2017. Il s'est vu remettre un chèque pour AMCP de 8 000 €. Florent Normand s'était battu pour reprendre l'entreprise Paulin SOCAM dont une unité de production se trouvait sur notre commune. Après le refus de son offre par le tribunal, il a créé son entreprise, la société "AMCP", Aéronautique Mécanique Chaudronnerie Précision dont l'établissement principal pour la production se trouve à Saint-Savin et le siège social à Montmorillon.

Lors de la remise de prix, il a remercié le Président et les élus de la Communauté de Communes dont le Maire de Saint-Savin qui l'ont soutenu dans ce projet et a souligné le caractère collectif de cette réussite ainsi que l'investissement des élus locaux.

Avec un carnet de commandes conséquent, entouré de 4 salariés, Monsieur Normand recherche activement à recruter trois personnes par an pour renforcer la production. Le recrutement orienté tourneur fraiseur est ouvert à toute personne motivée : diplômé, apprenti, jeune qui seront formés dans les métiers de la mécanique (tournage, fraisage, chaudronnerie, transmettre CV et lettre de motivation à :

Florent NORMAND, PDG de AMCP

tél. 09 86 45 24 14 mob.: 06 13 73 03 90

contact@amcp-sas.com

Donner du temps auprès d'une personne âgée, isolée, vous intéresse ?

Le réseau Tiss'âgeS du Pays Montmorillonnais vous accompagne dans cette démarche au travers de formation et de temps d'échange. Pour une relation bénévole / personne âgée ressentant un sentiment de solitude afin de partager régulièrement un moment de convivialité.

Vous voulez devenir bénévole ?

Pour en savoir plus, contactez-nous au

CLIC Réseau : 05 49 84 93 20

ou à la MSA : 05 49 44 59 02

Horaires Centre Aquatique

	du 15 mai au 7 juillet		du 8 juillet au 3 septembre	
Lundi			10 h - 12 h	14 h - 20 h
Mardi			10 h - 12 h	14 h - 20 h
Mercredi		14 h - 17 h 30	10 h - 12 h	14 h - 20 h *
Jeudi			10 h - 12 h	14 h - 20 h
Vendredi			10 h - 12 h	14 h - 20 h
Samedi	10 h - 13 h	14 h - 17 h 30	10 h - 12 h	14 h - 19 h
Dimanche	10 h - 13 h	14 h - 17 h 30		14 h - 19 h
* Nocturnes jusqu'à 22 h le mercredi du 19 juillet au 9 août				
Fermé les jours fériés sauf le 14 juillet et le 15 août				

IMPORTANT : Evacuation des bassins 1/4 heure avant l'horaire de fermeture

voir renseignements complémentaires et autres animations sur le site de l'Office de Tourisme : www.saintsavin.com.